

Les délinquantes sexuelles: prévalence et récidive*

par Franca CORTONI**, R. Karl HANSON*** et Marie-Ève COACHE**

Résumé

Les visées de cette recherche étaient d'estimer le pourcentage de femmes parmi les délinquants sexuels et d'établir le taux de récidive sexuelle chez ces délinquantes. Une recension des renseignements disponibles à ce sujet a été effectuée. La proportion des délinquants sexuels qui sont des femmes a été estimée en fonction de deux sources de renseignements: les rapports de police officiels et les dossiers judiciaires; puis, les sondages sur la victimisation. Les résultats démontrent une concordance de données entre ces deux sources de renseignements. Dans les deux cas, les résultats ont montré que les femmes sont responsables de 4% à 5% de toutes les infractions sexuelles. L'examen du taux de récidive portait sur un échantillon de 1'414 délinquantes sexuelles. Les résultats démontrent des taux très faibles de récidive sexuelle chez les femmes alors que leurs taux de récidive pour tous types d'actes criminels sont beaucoup plus élevés. Malgré tout, en comparant les données sur les délinquantes sexuelles et celles sur les délinquants sexuels, une différence importante au niveau des taux de récidive est remarquée: les femmes ont des taux de récidive sexuelle, violente, et générale nettement plus faibles que ceux des hommes.

Mots clés: délinquantes sexuelles, prévalence, récidive

Summary

There were two purposes to this study: 1) provide an estimate of the proportion of sexual offenders who are women; and 2) establish the known sexual recidivism rates among female sexual offenders. The proportion of sexual offenders who were women was estimated based on two general sources of information. The first source of information was the official police or Court reports that detail the gender of the offender. The second source of information was victimization surveys. In both cases, results show that women are responsible for 4% to 5% of all sexual offenses. In the second part of the study, the recidivism rates of 1,414 female sexual offenders were examined. Results show that female sexual offenders have extremely low rates of sexual recidivism, but much higher rates of any recidivism. Their rates of sexual, violent, or any recidivism, however, are clearly much lower than those of male sexual offenders.

Keywords: sexual offense, prevalence, recidivism

Introduction

Le fait que des femmes s'adonnent à des activités de violence sexuelle a été établi depuis assez longtemps, mais ce n'est qu'au cours des dernières années que des efforts concertés ont été déployés pour étudier les délinquantes

* Note des auteurs: Les opinions exprimées dans le présent rapport n'engagent que les auteurs et ne sont pas nécessairement celles du département de Sécurité publique Canada.

** École de criminologie, Université de Montréal

*** Recherche correctionnelle, Sécurité publique Canada

sexuelles (Eldridge et Saradjian, 2000; Grayston et De Luca, 1999; Mathews, Matthews et Speltz, 1989; Nathan et Ward, 2002; Saradjian, 1996). Jusqu'à présent, peu d'études empiriques ont été menées sur l'évaluation et les besoins de traitement de ce groupe unique de délinquants. Dans leur examen de douze délinquantes sexuelles, Nathan et Ward (2002) précisent que toute théorie sur la délinquance sexuelle chez les femmes doit délimiter les voies menant à de tels comportements, connaissances sur lesquelles pourraient prendre appui les efforts d'intervention. Parallèlement, dans leur recension des écrits sur les délinquantes sexuelles, Grayston et De Luca (1999) indiquent que les données sur le sujet sont rares et que les cliniciens n'ont accès qu'à des théories provisoires pour guider leur travail. Comme il est de plus en plus fréquent que des femmes répondent à des accusations criminelles pour des infractions sexuelles, des renseignements plus systématiques à leur sujet sont nécessaires, et ce, particulièrement en ce qui concerne leur potentiel de récidive criminelle. Dans cette optique, le but de la présente étude était d'examiner la prévalence et les taux de récidive des délinquantes sexuelles.

Prévalence

Le taux de prévalence de délinquance sexuelle chez les femmes est incertain et controversé (Denov, 2003). Quelques auteurs doutent même que des femmes puissent commettre des infractions à connotation sexuelle. Par exemple, Freund, Heasman, Racansky et Glancy (1984) ont déclaré que la pédophilie n'existait pas chez les femmes. Dans le même sens, le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, 4^e édition, spécifie qu'à l'exception du masochisme sexuel, il n'y a presque jamais de cas de paraphilie diagnostiqués chez les femmes (American Psychiatric Association, 1994). Toutefois, selon d'autres, les infractions sexuelles chez les femmes sont communes, mais ces dernières ne sont pas remarquées, pas signalées ou sont déjudiciarisées (Vandiver et Walker, 2002). Ceci dit, il demeure que, généralement, de telles affirmations ne s'appuient pas sur des preuves empiriques.

Ajoutons que les professionnels au même titre que les corps policiers ont généralement tendance à minimiser les délits sexuels commis par les femmes (Denov, 2001) et ce, malgré l'évidence que les victimes d'agression sexuelle souffrent de séquelles psychologiques aussi importantes si l'agresseur est une femme que s'il est un homme (Denov, 2004). De plus, les recherches menées jusqu'à présent démontrent que les femmes commettent une variété de délits sexuels, lesquels sont perpétrés à plus grande proportion contre des victimes d'âge mineur.

Quelle est la nature des gestes posés? Les abus sexuels commis par des femmes se rapportent à des attouchements génitaux, à la pénétration digitale ou à la pénétration vaginale et/ou anale avec un objet ainsi qu'à des contacts bucco-génitaux, actes qui peuvent se faire sur la victime ou par la victime sur l'agresseur (Johansson-Love et Fremouw, 2006; Oliver, 2007; Peter, 2009).

Il faut souligner qu'approximativement 50% des délinquantes sexuelles commettent leurs agressions en compagnie d'un co-accusé. Les études empi-

riques tendent à faire ressortir que le co-accusé est typiquement un homme avec qui la délinquante entretient une relation amoureuse. Il est important de préciser que dans certains cas, ces femmes sont forcées de poser ces gestes, mais que dans la majorité des cas, elles participent de leur plein gré (Vandiver, 2006). Par ailleurs, il appert que très peu de femmes agressent des adultes. Les cas répertoriés révèlent que les crimes sexuels commis par des femmes contre des victimes adultes ont tendance à être dirigés vers d'autres femmes et à être motivés par la vengeance, l'humiliation ou par des gains secondaires (ex: forcer quelqu'un à se prostituer) (Gannon, Rose, et Ward, 2008; Vandiver et Kercher, 2004).

Récidive

Il va sans dire que la justice pénale est préoccupée par le risque de récidive et corollairement par le type d'interventions nécessaires à la gestion efficace de ce risque (Andrews et Bonta, 2006). Alors qu'il y a eu de grands progrès dans l'évaluation du risque que présentent les hommes auteurs d'infractions sexuelles, peu de données existent sur l'évaluation du risque chez les délinquantes sexuelles. Au Canada, les femmes reconnues coupables au criminel, au même titre que les hommes, sont typiquement soumises à une évaluation du risque de récidive et de leurs besoins de traitement. Essentiellement, l'évaluation du risque examine les facteurs statiques et dynamiques pour estimer la probabilité de récidive sexuelle et identifier les stratégies nécessaires pour gérer et réduire ce risque. Les facteurs statiques sont des facteurs historiques liés à la récidive. De par leur nature, ils ne peuvent pas être changés par une intervention. Par exemple, les antécédents de délits sexuels, la présence de victimes de sexe masculin ainsi que les préférences sexuelles déviantes sont des facteurs statiques reconnus chez les hommes (Hanson et Thornton, 2000). Quand à eux, les facteurs dynamiques sont également des facteurs liés à la récidive sexuelle, mais ils peuvent être modifiés par des interventions. Par exemple, toujours pour les hommes, il s'agit de problèmes sur le plan de l'intimité, d'attitudes tolérantes à l'égard d'infractions sexuelles et de préoccupations sexuelles (Hanson et Harris, 2001).

Malheureusement, on connaît peu de choses sur les facteurs de risque statiques et dynamiques liés à la récidive chez les délinquantes sexuelles (Hedderman, 2004; Kemshall, 2004). Pour remédier à ce vide empirique, des études de suivi à long terme sur la récidive des délinquantes sexuelles sont requises afin d'obtenir des données sur le taux de récidive du groupe ciblé. Ainsi, l'amélioration des connaissances en regard à ces taux aiderait à orienter la recherche dans ce domaine.

Objectif

L'objectif de notre étude était de fournir des informations valides sur la prévalence de la délinquance sexuelle chez les femmes ainsi que sur leurs taux de récidive. Pour ce faire, nous avons recensé l'ensemble des renseignements disponibles à ce sujet. La première partie de cet article présente les données por-

tant sur le pourcentage de femmes parmi les auteurs d'infractions sexuelles. La seconde partie se concentre sur l'examen des taux de récidive parmi ces femmes.

Méthode

Pourcentage de femmes parmi les auteurs d'infractions sexuelles

Le pourcentage de femmes parmi les auteurs d'infractions sexuelles a été calculé à l'aide de deux sources de renseignements, lesquels étaient disponibles pour les pays suivants: le Canada, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La première source était les rapports officiels de police ou les dossiers judiciaires précisant le sexe du délinquant. La seconde était les sondages sur la victimisation. Des précisions sur ces deux sources sont fournies ci-dessous.

Rapports officiels de police ou dossiers judiciaires.

- Kong, Johnson, Beattie et Cardillo (2003). Ce rapport fournit de l'information sur la portée et la nature des infractions sexuelles commises au Canada, selon les données du Centre canadien de la statistique juridique (Statistique Canada). Les infractions sexuelles indiquées dans le rapport sont celles qui ont été signalées à la police et documentées dans la Déclaration uniforme de la criminalité, l'Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse et l'Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes.
- Ministère de la sécurité publique (2006). Le rapport *Les agressions sexuelles au Québec* présente les statistiques sur les agressions sexuelles et les autres infractions d'ordre sexuel qui ont été enregistrées par les corps de police du Québec en 2005. Le rapport présente la répartition des auteurs présumés selon l'âge et le sexe.
- Département de la Justice des États-Unis (2003a; 2006). Les déclarations uniformes de la criminalité sont produites par le *Federal Bureau of Investigation* du département de la Justice des États-Unis. Pour les besoins de notre étude, les renseignements pertinents portent sur le nombre d'hommes et de femmes arrêtés pour avoir commis des «viols par contrainte» ou des «infractions sexuelles» (excluant le viol et la prostitution par contrainte) en 2002 et 2005.
- Home Office (2004; 2007). Ces rapports fournissent des statistiques sur le nombre de délinquants reconnus coupables ou faisant l'objet d'une mise en garde en Angleterre et au pays de Galles. Les chiffres utilisés dans notre étude concernent les délinquants et délinquantes qui ont été déclarés coupables d'infractions sexuelles en 2003 et 2006.
- Bureau de la statistique de l'Australie (2005; 2008). Ces données sont issues des rapports des tribunaux criminels sur tous les cas jugés par la cour suprême, le tribunal intermédiaire et la cour des magistrats de l'Australie pour les périodes allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004 et du 1^{er} juillet 2006 au 30

juin 2007. Des statistiques sur le sexe des délinquants n'existaient que pour les personnes jugées par les tribunaux supérieurs pour «agression sexuelle et infraction connexe».

- Département des services correctionnels de la Nouvelle-Zélande (2003; 2004). Ces rapports décrivent les caractéristiques des délinquants qui purgeaient une peine d'incarcération en 2001 et en 2003 pour des infractions sexuelles qualifiées de «violence sexuelle» ou d'«autre infraction sexuelle».

Sondages sur la victimisation.

- Badgley (1984). Ce sondage par échantillonnage aléatoire a été effectué en février 1983, dans le but d'établir le pourcentage de Canadiens qui ont été victimes de violences sexuelles. Les participants ont rempli, à la maison, des questionnaires anonymes (1'002 de sexe masculin, 1'006 de sexe féminin). «Violence sexuelle» s'entendait de tout acte sexuel non désiré.
- Département de la Justice des États-Unis (2003b). Le *National Crime Victimization Survey* est un sondage continu destiné à évaluer la victimisation criminelle. Des questions sur le viol et l'agression sexuelle figuraient parmi les questions sur d'autres types de crimes (p. ex. voies de fait simples et vol de véhicule). Les données sont tirées des évaluations de l'année 2002 et sont issues d'un échantillon de 76'050 personnes faisant partie de 42'000 ménages. Les précisions sur le sexe des délinquants ont été tirées du Tableau 38 (victimisation par un seul délinquant) et du Tableau 44 (victimisation par plusieurs délinquants).
- Finkelhor, Hotaling, Lewis et Smith (1990). Ce sondage national visait à évaluer le pourcentage de résidents des États-Unis qui ont été victimes de violences sexuelles. Des entrevues téléphoniques ont été effectuées en juillet 1985. On a tenté d'évaluer l'importance de la victimisation à l'aide de quatre questions portant sur les actes sexuels non désirés subis avant l'âge de 18 ans.
- Bureau de la statistique de l'Australie (2003). Le *Crime and Safety Survey* de l'Australie recueille, auprès des particuliers ou des familles, des renseignements sur certains crimes et facteurs de risque connexes. Les données sont tirées du sondage effectué en avril 2002 auprès de 41'200 personnes. Les données sur le sexe des délinquants n'étaient fournies que dans les cas où les victimes d'agression sexuelle étaient de sexe féminin (1% des femmes).
- Fergusson, Lynskey et Horwood (1996). L'étude portait sur les expériences d'agression sexuelle d'un échantillon de 1'019 personnes nées en 1977 à Christchurch en Nouvelle-Zélande. Les enfants ont été interviewés sur une base annuelle jusqu'à l'âge de 16 ans, puis à 18 ans. Les participants étaient questionnés à savoir si, avant l'âge de 16 ans, quelqu'un avait tenté de les inciter à participer «contre leur gré» à l'une ou l'autre de 15 activités sexuelles répertoriées.
- Morrie, Reilly, Berry et Ransom (2003). Le *National Survey of Crime Victims* de la Nouvelle-Zélande est un sondage détaillé sur la victimisation criminelle, effectué la première fois en 1996. Les données sont tirées du sondage

de 2001 effectué auprès de 5'147 personnes. «Crime sexuel» s'entendait de tout contact sexuel, toute agression sexuelle ou toute activité sexuelle non désirée. Des données sur le sexe des délinquants sexuels étaient fournies pour les 57 cas de victimisation qui se sont produits après le 1^{er} janvier 2000.

Taux de récidive chez les délinquantes sexuelles

L'examen des taux de récidive chez les délinquantes sexuelles a été effectué au moyen d'une recension approfondie de documents publiés et non publiés, y compris les présentations données au cours de conférences, les rapports gouvernementaux, les données officielles sur la récidive tirées de sites Web ou par communication directe avec les organismes gouvernementaux. Les études étaient sélectionnées si le sexe des délinquants était clairement identifié et la période de suivi spécifiée. Au terme de cette recension, nous avons ressorti deux études publiées (Broadhurst et Loh, 2003; Freeman et Sandler, 2008), quatre présentations faites au cours de conférences (Peterson, Colebank et Motta, 2001; Vandiver, 2007; Wijkman, Zoutewelle-Terovan & Bijleveld, 2009; Williams et Nicholaichuk, 2001), un rapport gouvernemental (Hanson, Harris, Scott, & Helmus, 2007), et trois sources officielles de renseignements sur la récidive (États de la Floride [Holley et Ensley, 2003] et du Minnesota, É.-U. [Département des services correctionnels, 2007]; Home Office du Royaume-Uni, 1998-2003).

Dans le cadre de la présente étude, la récidive est définie comme une nouvelle arrestation, une nouvelle condamnation, ou une nouvelle incarcération. Les taux de récidive sexuelle incluent seulement les délits sexuels. Les taux de récidive violente comprennent tous les crimes violents, incluant les délits sexuels. Enfin, les taux de tout type de récidive incluent tous les délits. Par conséquent, les taux de récidive sont cumulatifs. Il faut noter que certaines études ne faisaient pas état de tous les types de récidive.

Études publiées.

- Broadhurst et Loh (2003) ont examiné la probabilité de nouvelles arrestations chez les délinquants sexuels en Australie-Occidentale. L'étude incluait tous les délinquants sexuels, dont 43 délinquantes sexuelles, arrêtés entre 1984 et 1994. Les renseignements sur l'agression étaient fondés sur les chefs d'accusation originaux et ont été codés à partir des dossiers des services policiers de l'Australie-Occidentale. Les arrestations pour une nouvelle infraction sexuelle et pour une infraction violente non sexuelle chez les délinquantes sexuelles étaient indiquées dans la note 1 en bas de page (p. 134). La période de suivi moyenne pour tout l'échantillon était de 5,7 ans.
- Freeman et Sandler (2008) ont examiné les taux de récidive et les facteurs de risque des délinquants sexuels enregistrés sur le registre officiel des délinquants sexuels condamnés dans l'État de New York, dont 390 femmes. Les taux de récidive comprenaient une nouvelle arrestation soit pour un délit non-sexuel ou un délit sexuel. La période de suivi moyenne était de 5 ans.

Présentations faites au cours de conférences.

- Peterson et ses collaborateurs (2001) ont examiné les taux de récidive de 115 délinquantes sexuelles américaines. Toutes ces femmes avaient suivi ou suivraient un traitement ciblant la délinquance sexuelle. La période de suivi moyenne s'élevait à 5,5 ans, le suivi variant entre deux mois et dix ans. Les données sur la récidive ont été tirées des dossiers officiels du tribunal du Kentucky.
- Vandiver (2007) a examiné les taux de nouvelles arrestations de délinquants sexuels enregistrés sur le registre officiel des délinquants sexuels condamnés dans l'État du Texas. L'étude incluait 471 délinquantes sexuelles. Les taux de récidive comprenaient une nouvelle arrestation soit pour un délit non-sexuel et non-violent, un délit violent (non-sexuel) ou un délit considéré comme «sexuel» par l'État du Texas. Il est important de souligner que l'État du Texas a élargi la définition de délits «sexuels» pour inclure les délits liés à la prostitution, la possession ou distribution de pornographie juvénile et l'obligation de se soumettre au registre officiel des délinquants (Donna Vandiver, communication personnelle, 14 octobre, 2008). Il importe de préciser que ce dernier élément implique qu'un individu possédant des antécédents sexuels commis avant la création des registres officiels peut se voir imposer cette obligation même si la récidive en cause n'est pas de nature sexuelle. La période de suivi était d'un minimum de 5 ans, avec une moyenne de 12 ans.
- Wijkman, Zoutewelle-Terovan et Bijleveld (2009) ont entrepris une étude des modes de comportement criminel de 132 délinquantes sexuelles (spécialisation vs. généralisation). Dans ce contexte, les auteurs ont examiné les fiches criminelles de ces délinquantes, incluant les antécédents juvéniles (Catrien Bijleveld, communication personnelle, 3 février, 2009). Quatre types de délits ont été codés: délit sexuel avec contact physique avec la victime; délit sexuel mais sans contact; délit violent; et tout autre type de délit. La période de suivi moyenne était de 10,4 ans.
- Williams et Nicholaichuk (2001) ont examiné les taux de récidive de 61 délinquantes sexuelles qui ont purgé des peines de ressort fédéral (deux ans ou plus) au Canada entre 1972 et 1998. Les données ont été tirées des fichiers du Centre d'information de la police canadienne (CIPC). Les fichiers du CIPC contiennent l'ensemble des données sur les accusations criminelles, les condamnations et les dispositions imposées pour tous les délinquants du Canada. La période de suivi moyenne était de 7,6 ans, le suivi allant de 10 mois à 22 ans.

Rapport gouvernemental.

- Dynamic Supervision Project (projet de surveillance dynamique; Hanson et coll., 2007; Harris & Hanson, 2003). Cette étude prospective visait à vérifier la validité d'un système d'évaluation du risque chez des délinquants sexuels soumis à une surveillance dans la collectivité (probation ou liberté conditionnelle). Les délinquants étaient en provenance de toutes les provinces et territoires du Canada, ainsi que de l'Alaska et de l'Iowa. Les évaluations ont été

effectuées entre 2001 et 2004 et les renseignements sur la récidive étaient fournis de façon continue par les agents responsables des cas (jusqu'à mars 2007). Des 997 délinquants faisant partie du projet, six étaient de sexe féminin (une de la province du Nouveau Brunswick; trois de la province de Terre Neuve; et deux de l'État d'Iowa). La période de suivi moyenne de ces délinquantes sexuelles était de 3,3 ans, et variait entre 12 et 55 mois.

Données officielles sur la récidive.

- État de la Floride, É.-U. En 2003, Holley et Ensley ont publié un rapport officiel sur la récidive concernant les délinquants libérés des établissements de la Floride entre 1995 et 2001, dont 74 délinquantes sexuelles. La récidive consistait d'une condamnation suite à une nouvelle infraction criminelle. La période de suivi était de 5 ans.
- État du Minnesota, É.-U. En 2007, le département des services correctionnels de l'État du Minnesota a publié un rapport sur les taux de récidive des délinquants sexuels ayant purgé une peine d'incarcération au Minnesota entre 1990 et 2002. L'étude comprenait 41 femmes ayant été condamnées pour une infraction sexuelle. Le temps de suivi était en moyenne de 8,4 ans, le suivi allant de 3 à 16 ans.
- Statistiques du Home Office (1998-2003). Dans un ensemble de rapports produit pour le Parlement britannique, le Home Office fournit des renseignements sur les taux de nouvelles condamnations chez les délinquants de l'Angleterre et du pays de Galles. La récidive était définie comme une nouvelle condamnation dans les deux ans suivant la mise en liberté. Les données utilisées dans notre étude couvrent la période allant de 1994 à 1999, au cours de laquelle 81 délinquantes sexuelles ont obtenu leur mise en liberté.

Résultats

Pourcentage de femmes parmi les auteurs d'infractions sexuelles

Le Tableau 1 indique le pourcentage de femmes parmi les délinquants sexuels selon les renseignements obtenus de la police, des tribunaux et des établissements correctionnels. Le pourcentage des délinquantes sexuelles varie entre 0,60% (Département des services correctionnels de la Nouvelle-Zélande, 2003) et 8,71% (Département de la Justice des États-Unis, 2003a). Les données officielles révèlent que, en moyenne, 4,61% de tous les délinquants sexuels sont des femmes.

Le Tableau 2 indique le pourcentage de femmes parmi les délinquants sexuels selon les sondages sur la victimisation. Le pourcentage des délinquantes sexuelles se situe entre 2,8% (Badgley et coll., 1984) et 6,8% (Bureau de la statistique de l'Australie (2003). Dans les études sur la victimisation, les femmes constituent 4,8% des auteurs d'infractions sexuelles.

Les données officielles concordent avec les renseignements issus des sondages sur la victimisation. Dans les deux cas, les résultats démontrent que les

femmes sont responsables d'environ 5% de tous les cas d'infractions sexuelles.

Taux de récidive chez les délinquantes sexuelles

Le Tableau 3 présente les taux de récidive pour chaque étude de notre recension. Tel que démontré dans le tableau, les taux de récidive sexuelle sont uniformément faibles, sauf pour l'étude de Vandiver (2007), laquelle constitue une étude atypique dans nos analyses. À ce titre, il faut se rappeler que les taux de récidive sexuelle dans l'étude de Vandiver (2007) incluent des délits qui ne sont pas nécessairement sexuels, mais qui sont catégorisés par l'État du Texas comme étant «sexuel». En ce sens, cela suggère que les taux de récidive sexuelle rapportés par Vandiver (2007) sont artificiellement élevés. Les taux de récidive moyens chez les femmes ont alors été calculés avec et sans les résultats de Vandiver (2007).

Le Tableau 4 présente d'abord les moyennes pondérées des taux de récidive pour la totalité des études et ensuite, sans l'étude de Vandiver (2007). Lorsque l'étude de Vandiver (2007) est incluse, les résultats démontrent un taux de récidive sexuelle de 4,78%. Le taux de récidive violente (y compris la récidive sexuelle) s'élevait à 11,46% et le taux de récidive en général (y compris la récidive violente et sexuelle) était de 29,70%. La période moyenne de suivi était de 6,5 ans.

Suivant l'exclusion de l'étude de Vandiver (2007), une baisse importante des moyennes pondérées des taux de récidive s'est produite. Précisément, le taux de récidive sexuelle a atteint un seuil de 1,50%; le taux de récidive violente a baissé à 6,50%; et le taux de tout type de récidive a chuté à 20,30%. La période moyenne de suivi était de 5,9 ans.

Comparativement aux délinquants sexuels, les femmes démontrent des taux de récidive beaucoup plus faibles. Les méta-analyses effectuées à partir d'échantillons de délinquants sexuels ($N \approx 24'000$) après une période de suivi de cinq ans révèlent que le taux de récidive sexuelle chez les hommes se situe entre 13% et 14%. Le taux de récidive violente est de 25% et le taux de tout type de récidive se situe entre 36% à 37% (Hanson et Bussière, 1998; Hanson et Morton-Bourgon, 2004). Les différences entre les taux de récidive des femmes et des hommes sont statistiquement significatives pour tous les types de récidive ($p < 0,001$).

Analyse

Prévalence de la délinquance sexuelle chez les femmes

Les recherches empiriques ont permis d'établir que la délinquance sexuelle est beaucoup plus répandue chez les hommes que chez les femmes. Les résultats de la présente étude indiquent que les infractions sexuelles commises par les femmes correspondent à un ratio d'environ 1 à 20 comparativement aux hommes. De plus, la comparaison entre les sources officielles et les rapports

sur la victimisation a révélé des similitudes quant à la prévalence des infractions sexuelles commises par des femmes. En effet, ces deux sources d'informations très différentes indiquent que les femmes sont responsables d'environ 5% de tous les délits sexuels.

À ce propos, la littérature scientifique suggère que les cas de délinquance sexuelle chez les femmes ne sont pas nécessairement rares, mais plutôt qu'ils sont moins dénoncés que les agressions sexuelles commises par les hommes (Denov et Cortoni, 2006). Cependant, les résultats recensés dans la présente étude révèlent que peu importe que l'agression soit commise par un homme ou une femme, le taux de dénonciation serait similaire. Or, il n'est pas exclu que certaines infractions sexuelles, si elles sont perpétrées par une femme, ne soient pas définies comme telle et ainsi, ne soient pas dénoncées ni déclarées.

Des données concernant les États-Unis datant de 2002 nous permettent d'effectuer une comparaison plus détaillée entre le nombre d'arrestations pour infractions sexuelles et les résultats du sondage sur la victimisation pour cette même année. Spécifiquement, la police a arrêté environ 88'000 personnes pour des infractions sexuelles (82'000 hommes, 6'000 femmes; Département de la Justice des É.-U., 2003a; voir le Tableau 1). En contrepartie, les résultats du sondage sur la victimisation indiquaient, pour la même année, qu'environ 250'000 agressions sexuelles avaient été commises, dont 4,2% par des femmes (239'500 hommes, 10'500 femmes; Département de la Justice des É.-U., 2003b; voir Tableau 2). À partir de ces données, on peut déduire que moins de la moitié des agressions sexuelles commises aux États-Unis au cours de cette année-là ont abouti à des arrestations (88'000 / 250'000). Plus important encore, les résultats du sondage sur la victimisation révèlent que les taux d'arrestation différaient selon le sexe du délinquant. Spécifiquement, 34% des agressions sexuelles commises par des hommes ont mené à des arrestations (82'000 / 239'500), comparativement à 57% des infractions sexuelles commises par des femmes (6'000 / 10'500). Bien qu'il soit impossible de tirer une conclusion claire et statistiquement fiable à partir de ces résultats, ces données mettent en évidence la nécessité de mener des recherches plus poussées afin de comprendre la réaction personnelle et pénale à la victimisation sexuelle par des femmes.

Taux de récidive chez les délinquantes sexuelles

Notre étude a fait ressortir que le taux de récidive sexuelle chez les délinquantes est extrêmement faible. Suivant l'exclusion de l'étude de Vandiver (2007), les résultats ont démontré qu'à peine 1,5% des délinquantes sexuelles ont eu affaire au système de justice pénale pour une nouvelle infraction sexuelle. Même lorsque l'étude de Vandiver est incluse dans nos moyennes pondérées, le taux de récidive demeure faible: un peu moins de 5%. Ce taux est beaucoup plus faible que le taux de récidive sexuelle de 13,4% observé chez les délinquants sexuels (Hanson et Bussière, 1998).

Alors que le taux de récidive sexuelle est extrêmement faible, le taux de récidive générale est beaucoup plus élevé. En effet, dans la présente étude,

entre 20% et 30% (dépendant si l'étude de Vandiver, 2007 est incluse ou non) des délinquantes sexuelles ont récidivé (entre 6,5% et 11,5% avec violence). Ces résultats démontrent clairement que les délinquantes sexuelles, au même titre que les hommes auteurs d'infractions sexuelles, s'adonnent à un éventail d'activités criminelles.

Les femmes auteures d'infractions sexuelles, tout comme les hommes, ont beaucoup plus de chance de récidiver par la commission d'un crime non-sexuel. Bien que ce domaine de recherche demeure précaire, certaines études ont examiné les facteurs liés à la récidive chez les délinquantes sexuelles. Spécifiquement, Vandiver (2007) a constaté que le nombre de délits antérieurs était lié à la récidive en général mais non à la récidive sexuelle. Dans leur étude, Freeman et Sandler (2008) ont constaté que les arrestations antérieures pour délits de drogue ou de violence, un plus jeune âge et un historique d'incarcération étaient liés à la récidive en général. Les résultats de ces deux études démontrent qu'un historique de comportement criminel est lié, tout comme chez les hommes, au risque futur de récidive.

Jusqu'à présent, une seule étude a démontré des différences entre les délinquantes sexuelles récidivistes et non-récidivistes. À ce propos, Williams et Nicholaichuk (2001) ont trouvé que l'absence d'un co-accusé distinguait clairement les deux récidivistes sexuelles dans leur étude. Plus précisément, ces deux femmes avaient préalablement commis des agressions sexuelles de leur propre chef sur des victimes qui n'avaient aucun lien de parenté avec elles. Bien entendu, nous ne pouvons valider un indicateur de risque avec deux cas seulement. Par contre, cette constatation est importante et justifie des recherches plus poussées sur les dynamiques de la récidive sexuelle chez les femmes.

Répercussions

Les résultats de notre recherche ont des répercussions pour les professionnels qui travaillent auprès des délinquantes sexuelles. Tout d'abord, il semble que les évaluateurs devraient tenir compte davantage du risque de récidive non sexuelle que du risque de récidive sexuelle chez les délinquantes sexuelles. Ensuite, il faut se rappeler que les taux de récidive sont à la base des probabilités obtenues par les outils actuariels d'évaluation du risque. De ce fait, la différence considérable entre les taux de récidive chez les délinquants et délinquantes démontre que les outils d'évaluation du risque établis pour les hommes auteurs d'infractions sexuelles ne peuvent pas être utilisés pour l'évaluation des femmes. De plus, ces résultats indiquent qu'une extrême prudence est de mise avant d'appliquer les connaissances sur les facteurs de risque des délinquants sexuels aux délinquantes sexuelles. En effet, une évaluation non validée du risque pourrait générer des conséquences néfastes. Par exemple, des délinquantes sexuelles aux États-Unis sont internées à titre de «prédateurs sexuels», malgré l'insuffisance de preuves indiquant qu'elles présentent un danger important pour la société (Aylward, Christopher, Newell et Gordon, 2003).

Le faible taux de récidive sexuelle chez les délinquantes sexuelles signifie que de très grands échantillons sont nécessaires pour établir des marqueurs de risque validés empiriquement. Seul le temps et la collecte des données permettront une validation empirique. D'ici là, en raison du taux plus élevé de récidive générale chez ces femmes, leurs évaluations du risque de récidive devraient tenir compte des facteurs de risque dynamiques liés à la récidive générale parmi d'autres types de délinquantes. Ces facteurs comprennent les fréquentations et modes de pensées antisociales, la présence de toxicomanie comme précurseur de l'agression, les relations problématiques et les problèmes d'autorégulation émotionnelle (Blanchette, 2001). Tant que la recherche n'aura pas établi de façon empirique des facteurs de risque uniques aux femmes auteures de délits sexuels, il semble raisonnable, pour le moment, de prendre en compte les facteurs liés à la récidive chez les criminelles en général lors de l'évaluation et du traitement des délinquantes sexuelles.

Tableau 1. *Pourcentage de femmes parmi les auteurs d'infractions sexuelles, selon les crimes sexuels officiellement signalés*

<i>Étude</i>	<i>Échantillon</i>	<i>Type de crime sexuel</i>	<i>Pourcentage (n^{bre} de délinquantes / total)</i>
Bureau de la Statistique de l'Australie (2005)	Australie 2004	Agression sexuelle et infractions connexes jugées par la cour supérieure	7,9 % (107/1 394)
Bureau de la statistique, Australie (2008)	Australie 2006-07	Agression sexuelle et infractions connexes jugées par la cour supérieure	1,46% (11/ 755)
Département de la Justice des É.-U. (2003a)	États-Unis 2002	Personnes arrêtées - Viol par contrainte - Autres infractions sexuelles	1,4 % (278/20 162) 8,3 % (5 599/67 833)
Département de la justice des États-Unis (2006)	États-Unis 2005	Personnes arrêtées - Viol par contrainte - Autres infractions sexuelles	1,31% (224/17 112) 8,71% (5508/ 63 243)
Département des services correctionnels de la Nouvelle-Zélande (2003)	Nouvelle-Zélande 2001	Violence sexuelle et autres infractions sexuelles : recensement des détenus	0,6 % (6/1 078)
Départements des services correctionnels Nouvelle-Zélande (2004)	Nouvelle-Zélande 2003	Violence sexuelle et autres infractions sexuelles: recensement des détenus	0,81% (9/1105)
Home Office (2004)	Angleterre et Pays de Galles 2003	Déclaration de culpabilité ou mise en garde pour infraction sexuelle	1,8 % (100/5 700)
Home Office (2007)	Angleterre et Pays de Galles 2006	Déclaration de culpabilité ou mise en garde pour infraction sexuelle	2,04% (100/4900)
Kong et coll. (2003)	Canada 2002	Infractions sexuelles signalées à la police	3 % (813/27 094)
Ministère de la sécurité du public	Québec, Canada 2005	Infractions sexuelles signalées à la police	2% (15/ 2535)

Tableau 2. *Pourcentage de femmes parmi les auteurs d'infractions sexuelles, selon les sondages sur la victimisation*

Étude	Échantillon	Définition d'une infraction sexuelle	Taille de l'échantillon		Pourcentage de délinquantes sexuelles % (N / total)
			Sondage	Infractions sexuelles	
Badgley et coll. (1984)	Canada, 1983	Actes sexuels non désirés	2 008	845 victimes	2,8 (24/845)
Bureau de la statistique de l'Australie (2003)	Australie, 2002	Agression sexuelle avant 12 mois	41 200	206 victimes (de sexe féminin seulement)	6,8 (14/206)
Département de la Justice des É.-U. (2003b)	É.-U., 2002	Viol/agression sexuelle en 2002	76 050	81 victimes 96 délinquants	4,2 (4/96)
Finkelhor et coll. (1990)	É.-U., 1985	Agression sexuelle avant l'âge de 18 ans	2 626	585 victimes	6 (35/585)
Fergusson et coll. (1996)	Nouvelle-Zélande, 1996	Actes sexuels non désirés avant l'âge de 16 ans	1 019	106 victimes 132 délinquants	6,1 (8/132)
Morrie et coll. (2003)	Nouvelle-Zélande, 2001	Contacts sexuels, actes sexuels non désirés – année précédente	5 147	57 victimes 65 délinquants	3,1 (2/65)

Tableau 3. *Taux de récidive par étude individuelle*

Source	Pays	N	Type de récidive			Période de suivi
			Sexuelle % (n)	Violente ^a % (n)	Tout type ^b % (n)	
Broadhurst et Loh (2003)	Australie-Occidentale	43	0 % (0)	9,3 % (4)	*	5,7 ans
Département des services correctionnels du Minnesota (2007)	É.-U. : Minnesota	41	0,7% (2)	*	*	8,4 ans
Freeman & Sandler (2008)	É.-U. : New York	390	1,5% (6)	*	21,3% (83)	5 ans
Hanson et coll., (2007)	Canada et Iowa	6	0 % (0)	16,6 % (1)	16,6 % (1)	3,3 ans
Holley et Ensley (2003)	É.-U. : Floride	74	*	*	12,2 % (9)	5 ans
Peterson et coll. (2001)	É.-U. : Kentucky	115	0 % (0)	*	26,1 % (30)	5,5 ans
Statistiques du Home Office (1998 – 2003)	R.-U.	81	1,2 % (1)	1,2 % (1)	11,1 % (9)	2 ans
Vandiver (2007)	É.-U. : Texas	471	10,8% (51)	14,8% (19)	45% (212)	12 ans
Wijkman et al. (2009)	Hollande	132	1,5% (2)	6,8% (9)	24,2% (32)	10,4 ans
Williams et Nicholaichuk (2001)	Canada	61	2,3 % (2)	11,5 % (7)	32,8 % (20)	7,6 ans

* Aucune information

^a Récidive violente : y compris la récidive sexuelle^b Tout type de récidive : y compris la récidive violente et sexuelle

Tableau 4. *Moyenne pondérée des taux de récidive sexuelle et non sexuelle chez les délinquantes et délinquants sexuels*

<i>Taux de récidive chez les <u>délinquantes</u> sexuelles</i>					
	<i>N</i>	<i>Type de récidive</i>			<i>Période de suivi</i>
		<i>Sexuelle % (n)</i>	<i>Violente ^a % (n)</i>	<i>Tout type ^b % (n)</i>	
Total	1 414	4,78% (64 / 1 340)	11,46% (91 / 794)	29,70% (395 / 1 330)	6,5 ans
Sans Vandiver (2007)	950	1,50% (13 / 869)	6,50% (21 / 323)	21,30% (183 / 859)	5,9 ans

<i>Taux de récidive chez les <u>délinquants</u> sexuels</i>					
Hanson et Bussière (1998)		13,4 % (3 135 / 23 393)	*	36,3 % (7 033 / 19 374)	5,5 ans
Hanson et Morton- Bourgon (2004)		13,7 % (2 800 / 20 440)	25 % (3 136 / 12 542)	36,9 % (4 869 / 13 196)	

^a Récidive violente : y compris la récidive sexuelle

^b Tout type de récidive : y compris la récidive violente et sexuelle

Bibliographie

- American Psychiatric Association. (1994). Diagnostic and statistical manual of mental disorders, (4e éd.). Washington, DC: auteur.
- Andrews, D. A., et Bonta, J. (2006). The psychology of criminal conduct (4e éd.). Newark, NJ: LexisNexis.
- Australian Bureau of Statistics. (2005). Criminal courts, Australia, 2003-2004 (No. 4513.0). Canberra, Australian Capital Territory: auteur.
- Australian Bureau of Statistics. (2008). Criminal courts, Australia, 2006-2007 (No. 4513.0). Canberra, Australian Capital Territory: auteur.
- Australian Bureau of Statistics. (2003). Crime and safety, Australia (No. 4509.0). Canberra, Australian Capital Territory: auteur.
- Aylward, A., Christopher, M., Newell, R. M., et Gordon, A. (2003, octobre). What about women who commit sex offenses? Exposé présenté à la 22e Annual Research and Treatment Conference of the Association for the Treatment of Sexual Abusers, St. Louis, Missouri, U.S.A.
- Badgley, R.. (1984). Sexual offences against children Vol. 1. Report of the Committee on Sexual Offences Against Children and Youths. Ottawa: Supply and Services Canada.
- Blanchette, K. (2001). Classifying female offenders for effective intervention: Application of the case-based principles of risk and need. Manuscrit non publié, Université Carleton.
- Broadhurst, R., et Loh, N. (2003). The probabilities of sex offender re-arrest. Criminal Behaviour and Mental Health, 13, 121-139.
- Denov, M. (2001). A culture of denial: Exploring professional perspectives on female sex offending. Canadian Journal of Criminology, 43, 303-329.

- Denov, M. (2003). The myth of innocence: Sexual scripts and the recognition of child sexual abuse by female perpetrators. *Journal of Sex Research*, 40, 3, 1-12.
- Denov, M. (2004). The long-term effects of child sexual abuse by female perpetrators: A Qualitative Study of Male and Female Victims. *Journal of Interpersonal Violence*, 19, 1137-1156.
- Denov, M., et Cortoni, F. (2006). Adult female sex offenders. Dans C. Hilarski et J. Wodarski (Éds.). *Comprehensive mental health practice with sex offenders and their families* (pp. 71-99). New York: Haworth Press.
- Département de la Justice des Etats-Unis (2003a). *Crime in the United States 2002*, Federal Bureau of Investigation. Washington, DC: auteur.
- Département de la Justice des Etats-Unis (2006). *Crime in the United States 2005*, Federal Bureau of Investigation. Washington, DC: auteur.
- Département de la Justice des Etats-Unis (2003b). *Criminal victimization in the United States, 2002, statistical tables*, Bureau of Justice Statistics. Washington, DC: auteur.
- Département des services correctionnels de la Nouvelle-Zélande (2003). *Census of prison inmates and home detainees, 2001*. Wellington, New Zealand: auteur.
- Département des services correctionnels de la Nouvelle-Zélande (2004). *Census of prison inmates and home detainees, 2003*. Wellington, New Zealand: auteur.
- Département des services correctionnels du Minnesota (Minnesota Department of Corrections). (2007). *Sex offender recidivism in Minnesota*. Saint-Paul, Minnesota: auteur.
- Eldridge, H., et Saradjian, J. (2000). Replacing the function of abusive behaviors for the offender: Remaking relapse prevention in working with women who sexually abuse children. Dans D. R. Laws, S. M. Hudson et T. Ward (Éds), *Remaking relapse prevention with sex offenders: A source-book* (pp. 402-426). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Fergusson, D. M., Lynsky, M. T., et Horwood, L. J. (1996). Childhood sexual abuse and psychiatric disorder in young adulthood: Prevalence of sexual abuse and factors associated with sexual abuse. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 35, 1355-1364.
- Finkelhor, D., Hotaling, G., Lewis, I. A., et Smith, C. (1990). Sexual abuse in a national survey of adult men and women: Prevalence, characteristics, and risk factors. *Child Abuse and Neglect*, 14, 19-28.
- Freeman, N., et Sandler, J. (2008). Female and male sex offenders: A comparison of recidivism patterns and risk factors. *Journal of Interpersonal Violence*, 23, 1394-413.
- Freund, K., Heasman, G. Racansky, I. G., et Glancy, G. (1984). Pedophilia and heterosexuality VS. homosexuality. *Journal of Sex and Marital Therapy*, 10, 193-200.
- Gannon, T. A., Rose, M. R., et Ward, T. (2008). A Descriptive Model of the Offense Process for Female Sexual Offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 20, 352-374.
- Grayston, A. D., et De Luca, R.V. (1999). Female perpetrators of child sexual abuse: A review of the clinical and empirical literature. *Aggression and Violent Behavior*, 4, 93-106.
- Hanson, R.K., et Bussière, M.T. (1998). Predicting relapse: A meta-analysis of sexual offender recidivism. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 66, 348-362.
- Hanson, R. K., et Harris, A. J. R. (2001). A structured approach to evaluating change among sexual offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 13, 105-122.
- Hanson, R. K., Harris, A. J. R., Scott, T. L., et Helmus, L. (2007). *Assessing the risk of sexual offenders on community supervision: The Dynamic Supervision Project (Rapport de recherche 2007-05)*. Ottawa, Ontario: Public Safety Canada.
- Hanson, R.K, et Morton-Bourgon, K. (2004). *Predictors of sexual recidivism: An updated meta-analysis (Rapport de recherche 2004-02)*. Ottawa, Ontario: Public Safety Canada.
- Hanson, R. K., et Thornton, D. (2000). Improving risk assessments for sexual offenders: A comparison of three actuarial scales. *Law and Human Behavior*, 24, 119-136.
- Harris, A. J. R., et Hanson, R. K. (2003). *The Dynamic Supervision Project: Improving the community supervision of sex offenders*. *Corrections Today*, 65, 60-62, 64.
- Hedderman, C. (2004). The 'criminogenic' needs of women offenders. Dans G. McIvor (Éd.), *Women Who Offend* (pp. 227-244). London: Jessica Kingsley Publishers.

- Holley, G., et Ensley, D. (2003). *Recidivism Report: Inmates released from Florida prisons July 1995 to June 2001*. Florida: Florida Department of Corrections.
- Home Office. (2004). *Criminal statistics England and Wales 2003*. London: Her Majesty's Stationary Office (HMSO).
- Home Office. (2007). *Criminal statistics England and Wales 2006*. London: Her Majesty's Stationary Office (HMSO).
- Johansson-Love, J., et Fremouw, W. (2006). A critique of the female sexual perpetrator research. *Aggression and Violent Behavior*, 11, 12-26.
- Kemshall, H. (2004). Risk, dangerousness and female offenders. Dans G. McIvor (Éd.), *Women Who Offend* (pp. 209-226). London: Jessica Kingsley Publishers.
- Kong, R, Johnson, H., Beattie, S., et Cardillo, A. (2003). *Sexual offences in Canada*. (No. 85-002-XPE) 23, 6. Ottawa, Ontario: Canadian Centre for Justice Statistics.
- Mathews, R., Matthews, J., et Speltz, K. (1989). *Female sexual offenders: An exploratory study*. Orwell, VT: Safer Society Press.
- Ministère de la sécurité publique (2006). *Statistiques 2005: Les agressions sexuelles au Québec*. Québec, Canada: auteur.
- Morris, A., Reilly, J., Berry, S., & Ransom, R. (2003). *New Zealand national survey of crime victims, 2001*. Wellington, New Zealand: Ministry of Justice.
- Nathan, P., et Ward, T. (2002). Female sex offenders: Clinical and demographic features. *The Journal of Sexual Aggression*, 8, 5-21.
- Oliver, B.E. (2007). Preventing female-perpetrated sexual abuse. *Trauma, Violence & Abuse*, 8, 19-32.
- Peter, T. (2009). Exploring taboos: Comparing male and female perpetrated child sexual abuse. *Journal of Interpersonal Violence*, 24, 1111-1128.
- Peterson, K.D., Colebank, K.D., et Motta, L.L. (2001, Novembre). *Female sexual offender recidivism*. Exposé présenté à la 20e Annual Research and Treatment Conference of the Association for the Treatment of Sexual Abusers, San Antonio, Texas. S.A.
- Saradjian, J. (1996). *Women who sexually abuse children: From research to clinical practice*. London: Wiley.
- Statistiques du Home Office. (1998-2003). *Prison statistics England and Wales (Yearly reports: 1997 to 2002)*. London: Her Majesty's Stationary Office (HMSO).
- Vandiver, D. M. (2006). Female sex offenders: A comparison of solo offenders and co-offenders. *Violence and Victims*, 21, 339-354.
- Vandiver, D. (2007) *An examination of re-arrest rates of 942 male and 471 female registered sex offenders*. Academy of the Criminal Justice Sciences, Feature Panel on Sex Offenders: Seattle, WA.
- Vandiver, D. M., et Kercher, G. (2004). Offender and victim characteristics of registered female sexual offenders in Texas: A proposed typology of female sexual offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 16, 121-137.
- Vandiver, D.M., et Walker, J.T. (2002). Female sex offenders: An overview and analysis of 40 cases. *Criminal Justice Review*, 27, 284-300.
- Wijkman, M., Zoutewelle-Terovan, M., et Bijleveld, C. (2009, juin). *Vrouwelijke zedendelinquenten [Les délinquantes sexuelles]*. Exposé présenté à l'Annual meeting of the Netherlands Society of Criminology, Amsterdam, Holland.
- Williams, S.M. et Nicholaichuk, R. (2001, novembre). *Assessing static risk factors in adult female sex offenders under federal jurisdiction in Canada*. Exposé présenté à la 20e Annual Research and Treatment Conference of the Association for the Treatment of Sexual Abusers, San Antonio, Texas, U.S.A.